

Bovernier, le 20 janvier 2017

DEMANDE D'AUTORISATION DE CONSTRUIRE

L'Administration Communale de Bovernier soumet à l'enquête publique la demande présentée par :

- **M. et Mme Michel Zimmermann**, par le bureau d'architecture Gaillard SA, pour l'aménagement d'une terrasse et la construction de murs en enrochement bétonné, sur la parcelle no 2165, plan no 20, lieu-dit l'Assarlay dans le vallon de Champex, coord. 571'999 / 101'594, hors zone à bâtir en dérogation à l'art. 24 ss LAT, dossier déposé le 14.12.2016.

Les plans peuvent être consultés au bureau communal et toute réclamation éventuelle doit parvenir à ce dernier, par écrit, dûment motivée et en deux exemplaires, dans les trente jours qui suivent la présente publication.

Administration communale